

**Procès-verbal de la deuxième réunion du
Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED)
le mardi 5 décembre 2023
Salle Nouvel-Ontario et
par l'entremise de Microsoft Teams**

Présences :

Monique Aubin-Gagné	Conseillère scolaire
Sylvie Courchesne	Société de l'aide à l'enfance
Réjeanne Dénomme	Professeure, Collège Boréal
Raymond Joanisse	Conseiller scolaire
Monia Hachez	Réseau communautaire pour enfants

Absences motivées :

André Crépeau	Services canadiens de l'ouïe et président du Comité
Natalie Johnston	Boussole
Lise Montpellier	Service central d'admission de navigation NEO
Ginette Roberge	Directrice, École d'éducation, Université Laurentienne
Geneviève Rivard	Boussole

Membres du personnel :

Chantal Lafleur	Directrice du service de l'enfance en difficulté
Tracy Rossini	Directrice exécutive de l'apprentissage

Observateur :

Stéphane Coutu	Représentant de la FÉESO
----------------	--------------------------

Invitée :

Julie Brunet	Lead en orthophonie
--------------	---------------------

1. Adoption de l'ordre du jour

Mme Monique Aubin-Gagné propose, appuyée par Mme Réjeanne Dénomme, que l'ordre du jour de la deuxième rencontre du 5 décembre 2023 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

2. Adoption du procès-verbal de la deuxième réunion du 10 octobre 2023

M. Raymond Joannis propose, appuyée par Mme Monia Hachez, que le procès-verbal de la deuxième rencontre du 10 octobre 2023 soit adopté.

Adoptée

3. Affaires découlant du procès-verbal

Sans objet.

Adoptée

4. Mise à jour du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario

→ Priorités 2023-2024

Mme Lafleur présente les priorités 2023-2024 (PAEC) du Service d'appui à l'apprentissage.

Les priorités ciblées incluent : bâtir les capacités des équipes de réseautage et de la réussite; miser davantage sur le climat actualisant; travailler les compétences transférables; appuyer les écoles avec l'évaluation différenciée; accompagner le personnel avec les nouveaux programmes-cadres; la littératie et la numératie; le décroisement au secondaire; l'équité, la diversité et l'inclusion.

→ Élection de la présidente et vice-présidente du CSC Nouvelon pour l'année 2023-2024

Mme Lafleur annonce que lors de la rencontre du Conseil scolaire le 22 novembre 2023, Mme Suzanne Salituri a été réélue présidente du conseil et que Mme Louise Essiembre a été réélue vice-présidente. Le CCED félicite Mme Salituri et Mme Essiembre.

5. Mise à jour du Service spécialisé à l'élève

→ Rapport des évaluations psychoéducatives 2022-2023

Mme Lafleur partage que pour la région est l'équipe psycho a complété 84 évaluations l'an passé et les psychologues à la pige en ont complété 7 pour

un total de 91 évaluations psychoéducationnelles. L'équipe a également offert approximativement 69 consultations aux écoles.

Mme Alex-Andrée Madore, psychologue du conseil a été sollicité par la présidente de Dyslexie Canada et la présidente d'IDA (International Dyslexia Association) Ontario pour travailler sur une initiative appelée ONlit. Cette initiative est un centre de ressources complet pour appuyer le personnel à mettre en œuvre l'enseignement systémique et explicite du nouveau programme-cadre de français. Mme Madore a co-animé 4 webinaires sur le livre « 7 Mighty Moves » de Lindsey Kemeny, une ressource pour ceux qui enseignent la lecture et l'écriture de la maternelle à la 4^e année. Le conseil offrira une formation en lien avec ces webinaires aux enseignants ressources.

Mme Madore est également bénévole au sein de conseil d'administration de l'Association des troubles d'apprentissage de Sudbury (ATA-Sudbury; The Learning Disability Association of Sudbury). Dans le cadre du mois de sensibilisation en octobre, 2080 drapeaux bleus, représentant tous les étudiants ayant un trouble d'apprentissage, ont été plantés le long de la rue Paris et le Grand Nickel fut illuminé en bleu.

→ Survol des services en orthophonie

Mme Julie Brunet donne un survol des services en orthophonie offerts par le CSC Nouvelon. Elle présente les divers services offerts par niveau scolaire. Mme Brunet indique qu'en maternelle les services d'appui sont plutôt des services de consultations. Au Jardin, une révision du dossier est effectuée et l'objectif est d'outiller les parents et les enseignants. Il est à noter que les élèves qui démontrent des difficultés modérées ou sévères sont surveillés de près et que les services d'intervention directe sont offerts du Jardin à la 2^e année. De la 3^e à la 12^e année, le service offre de l'appui basé sur l'engagement de l'élève. Il y a un appui consultatif fourni tout au long du cheminement scolaire de l'élève.

Pour l'intervention directe du Jardin à la 2^e année, un bloc d'appui peut être 8 blocs de 30 minutes ou 16 blocs de 15 minutes, dépendant de l'habileté de l'élève.

Un appui en maternelle et jardin est offert lors des formations pour les enseignants de ces niveaux en lien avec la lecture interactive enrichie. À la suite de la formation, l'orthophoniste peut accompagner l'enseignant pour faire du modelage s'il le désire. Le service orthophonie envoie des infos lettres aux parents pendant l'année offrant des pistes pour stimuler le langage et la communication.

Le service a établi 3 contrats de service pour appuyer avec des évaluations et réévaluations pendant l'année scolaire. Le conseil a aussi un fournisseur

qui offre des services en orthophonie en espagnol pour répondre à notre population hispanophone.

Mme Brunet et son équipe continuent de collaborer avec le CÉNO (Consortium pour les élèves du nord de l'Ontario) et le RONO (Réseau des orthophonistes francophones du nord de l'Ontario). Il y a un partage de formations, de projets et de ressources entre ces regroupements.

6. Mise à jour du ministère de l'Éducation

- Lignes directrices relatives aux Services de réadaptation pour enfants et aux Services de rééducation de la parole et du langage pour les enfants d'âge préscolaire,

Mme Brunet partage les documents du ministère de l'Éducation. Les lignes directrices des services préscolaires ont changé. En date de septembre 2024, le dossier préscolaire, offert par un partenaire communautaire, sera ajouté au dossier scolaire dès l'entrée de l'enfant en maternelle. Le tout devient dorénavant la responsabilité des conseils scolaires. Des rencontres avec les partenaires communautaires sont planifiées pour assurer la transition des dossiers. Mme Brunet indique que ceci aura un impact significatif sur son service. Un exemple est l'école Alliance St-Joseph qui a présentement une douzaine d'élèves qui obtiennent des services d'orthophonie de partenaires communautaires.

- Soumission du formulaire de collaboration communautaire au CCMEED par le CSC Nouvelon

Mme Lafleur demande aux membres du comité de revoir la soumission. Elle explique que le CCMEED (Comité consultatif ministériel de l'enfance en difficulté) demande aux conseils scolaires de partager leurs pratiques réussies, leurs défis et enjeux et leurs solutions. Mme Lafleur partage qu'elle a indiqué ses inquiétudes vis-à-vis les nouvelles lignes directrices des services préscolaires et son impact sur le service d'orthophonie. Elle a des préoccupations à pouvoir bien desservir cette population. Mme Lafleur est aussi très troublée du nombre d'élèves qui sont refusés d'être admis aux écoles anglaises lorsque celui-ci est recommandé par un professionnel pour le bien-être et le développement de l'enfant. Notre conseil se retrouve à avoir des défis énormes à pouvoir bien appuyer cet enfant. Mme Lafleur offre comme solution que les conseils francophones remettent un compte rendu au MEO indiquant le nombre d'inscriptions refusées ainsi que les raisons données par le conseil anglophone afin de rendre ces conseils scolaires redevables à l'élève ayant des besoins particuliers.

On demande si les conseils anglophones fournissent des raisons pour le refus. Mme Lafleur indique que les excuses sont données aux parents. Il

est à noter que la recommandation de changer d'une école à l'autre n'est pas faite à la légère. Ceci est fait suite à plusieurs démarches, consultations et discussions. Il se peut, par exemple, que la langue soit un déclencheur à une crise, donc un environnement anglophone pourrait éviter ceci, pour le bien-être de l'élève ayant des besoins particuliers.

7. Documents

- Communiqué; l'élection de la présidente et vice-présidente du CSC Nouvelon pour l'année 2023-2024
- Formulaire de collaboration communautaire au CCMEED par le CSC Nouvelon

8. Prochaine rencontre

- Le mardi 6 février 2024

9. Levée de la séance

Mme Réjeanne Dénomme propose la levée de séance, appuyée par Mme Monia Hachez.

Adoptée

C. c. Stephen Simard, chef régional par intérim, ministère de l'Éducation
Lorraine Mainville, adjointe exécutive
Services de l'éducation de l'enfance en difficulté